DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE CANTON DE L'ISLE-ADAM



VILLE DE PARMAIN -95620 Tél 01 34 08 95 83 - Fax 01 34 08 95 88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

N° 2021/03

Date de Convocation :

07/04/2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil de l'hôtel de ville, à huis clos, sous

la présidence de Madame Renée BOU ANICH, Vice-Présidente du CCAS

de Parmain.

Nombre de Membres

En exercice: 11

Présents: 4

PRÉSENTS:

Jean-Luc JOLIT, Dominique MOURGET, Dominique SUSPERREGUY (à

compter du point n°6), Anne FLORKOWSKI.

Votants: 8 ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS: Loïc TAILLANTER donne pouvoir à

> Jean-Luc JOLIT, Nadine CALVES donne pouvoir à Jean-Luc JOLIT, Sylvie LABUSSIERE donne pouvoir à Renée BOU ANICH, Dominique

SUSPERREGUY donne pouvoir à Renée BOU ANICH.

ABSENTS EXCUSÉS: Michel FREGNACQ, Alain FOURCROIX, Émile

LHOMME.

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Au vu du compte de gestion 2020 du budget du CCAS de la ville de PARMAIN établi par le trésorier payeur départemental et préalablement arrêté,

Le Conseil d'Administration,

À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE le Compte Administratif de l'exercice 2020 qui présente les résultats cumulés de l'exercice 2020 et les restes à réaliser soit un résultat net excédentaire de 16 741,31 € se décomposant comme suit:

SECTION (en €)	Dépenses	Recettes	Résultat
FONCTIONNEMENT 2020	35 263,16 €	29 118,35 €	-6 144,81 €
Reprise du résultat 2019		22 886,12 €	22 886,12 €
Sous-Total F	35 263,16 €	52 004,47 €	16 741,31 €
INVESTISSEMENT 2020	0,04 €	0€	- 0,04 €
Reprise du résultat 2019	0€	0,04€	0,04 €
Sous-Total I	0,04 €	0,04 €	0,00€
	F+I	F+I	F+I
Résultats cumulés hors RAR	35 263,20 €	52 004,51 €	16 741,31 €
	R	R	R
Restes à réaliser 2020 (RAR)	0,00€	0,00€	0,00€
	F + I + R	F + I + R	F + I + R
Résultats cumulés avec RAR	35 263,20 €	52 004,51 €	16 741,31 €

⇒ **PRÉCISE** que figure en annexe le document compte administratif proprement dit et ses annexes.

Renée BOU ANICH

ice-Présidente du CCAS.